H.E. Nguyen Phu Trong

First Secretary

Communist Party of Vietnam

2 Hung Vuong Ba Dinh

HANOI VIETNAM

webmaster@president.gov.vn

Très honorable Secrétaire général du PCV,

Divers rapports qui concernent de graves violations des droits humains au Vietnam suscitent mes plus vives préoccupations.

Le 8 mars 2021, la Cour suprême de Hanoi a confirmé les décisions judicaires de septembre 2020 contre les résidents de la communauté de Dong-Tam. La Cour a maintenu les peines capitales contre **Le Dinh Cong** et **Le Dinh Chuc**, les fils de feu **Le Dinh Kinh,** ledoyen de la communauté assassiné le 9 janvier 2020.

Comme d’autres villageois, **Le Dinh Doanh** a été condamné à une peine de prison à perpétuité, alors qu’il est père de jeunes enfants. Des peines d’emprisonnement de plusieurs années ont par ailleurs été confirmées à l’encontre d’autres militants. Par exemple, depuis le 23 juin 2020, la militante des droits fonciers **Can Thi Theu**, ainsi que ses fils, **Trinh Ba Phuong** et **Trinh Ba Tu**, sont aussi incarcérés pour leurs déclarations concernant l’assaut policier du 9 janvier 2020 à Dong-Tam.

Le 20 janvier 2021, le tribunal du peuple de Hau Giang a condamné la militante des droits humains **Dinh Thi Thu Thuy** à 7 ans d’emprisonnementpour propagande contre l’État. Enfin, les sentences prononcées contre la médecin **Huynh Thi To Nga** et son frère **Huynh Minh Tam**, le 28 novembre 2019 par le tribunal du peuple de Dongnai, sont parfaitement iniques. Ils ont été condamnés respectivement à 5 et 9 ans d’emprisonnement, pour avoir dénoncé sur Facebook, la corruption qui gangrène votre pays.

Dans ces circonstances, je vous demande instamment d’empêcher les exécutions de Le Dinh Cong et Le Dinh Chuc, ainsi que d’annuler les sentences à leur encontre.

Le Vietnam est, entre autres, partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques et à la Convention des Nations unies contre la torture. Par conséquent il est tenu de respecter les dispositions de ces traités, y compris le droit à un procès équitable et la garantie d’un traitement humain envers tous les détenus.

Étant donné que les personnes portées à votre attention ont toutes été condamnées à l’issue de procès inéquitables, je vous demande de libérer ces prisonniers immédiatement. C’est uniquement sur la base des conclusions d’enquêtes indépendantes, que de nouveaux procès concernant les évènements à Dong-Tam- strictement conformes cette fois, aux critères juridiques internationaux- doivent être intentés contre les accusés.

Je vous remercie, Excellence, de l’attention que vous aurez accordée à ces préoccupations que je porte aujourd’hui, notamment, en ma qualité de membre de l’ACAT- Belgique. Dans l’espoir que vous entendrez cet appel, je vous prie d’accepter l’expression de ma haute considération.

Nom

Adresse

Signature

Copies :

* Her Excellency Mrs. Thi Tuyet Mai Le, Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary auprès de l'Office des Nations Unies à Genève [geneva@mofa.gov.vn](mailto:geneva@mofa.gov.vn) e
* AMBASSADE VIETNAM, Boulevard Général Jacques 1, B-1050 IXELLES Fax : +32 2 374 93 76 vnemb.brussels@skynet.be